



Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville  
MRC du Haut-Richelieu  
Province de Québec

**AVIS PUBLIC**  
**d'entrée en vigueur**

---

**Règlement numéro 2019-449**  
**sur la gestion contractuelle**

---

Lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019, le Conseil a adopté le *Règlement numéro 2019-449 sur la gestion contractuelle*.

Le règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le vendredi de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 11<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2019.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Pouliot'.

Christianne Pouliot  
Directrice générale et secrétaire-trésorière